

32D11

PALMAROLLE

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désaffecté, R-Révoqué
 P-Eu écarté de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Acté, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaffecté
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:
 G) Gravier, C) Dolomie, U) Autre
 H) Hématite, P) Ferme concessive, J) Calcite
 I) Minerai de fer, M) Minerai de manganèse, R) Ressour. min. inertes, X) Calcaire
 E) Minerai de silice, N) Terre noire, T) Tourbe

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure
 Terrain réservé à l'État ou soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
 Périmètre urbanisé
 Terrain soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de renvoi et d'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel (sans permis)
 Terrain ou le droit de jachonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure
 Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terrain de catégorie II
 Terrain de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

Entente Pilogon

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nissinan de Bétiame, Essipk, Mashewish, Nutsukuan

Frontières

Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

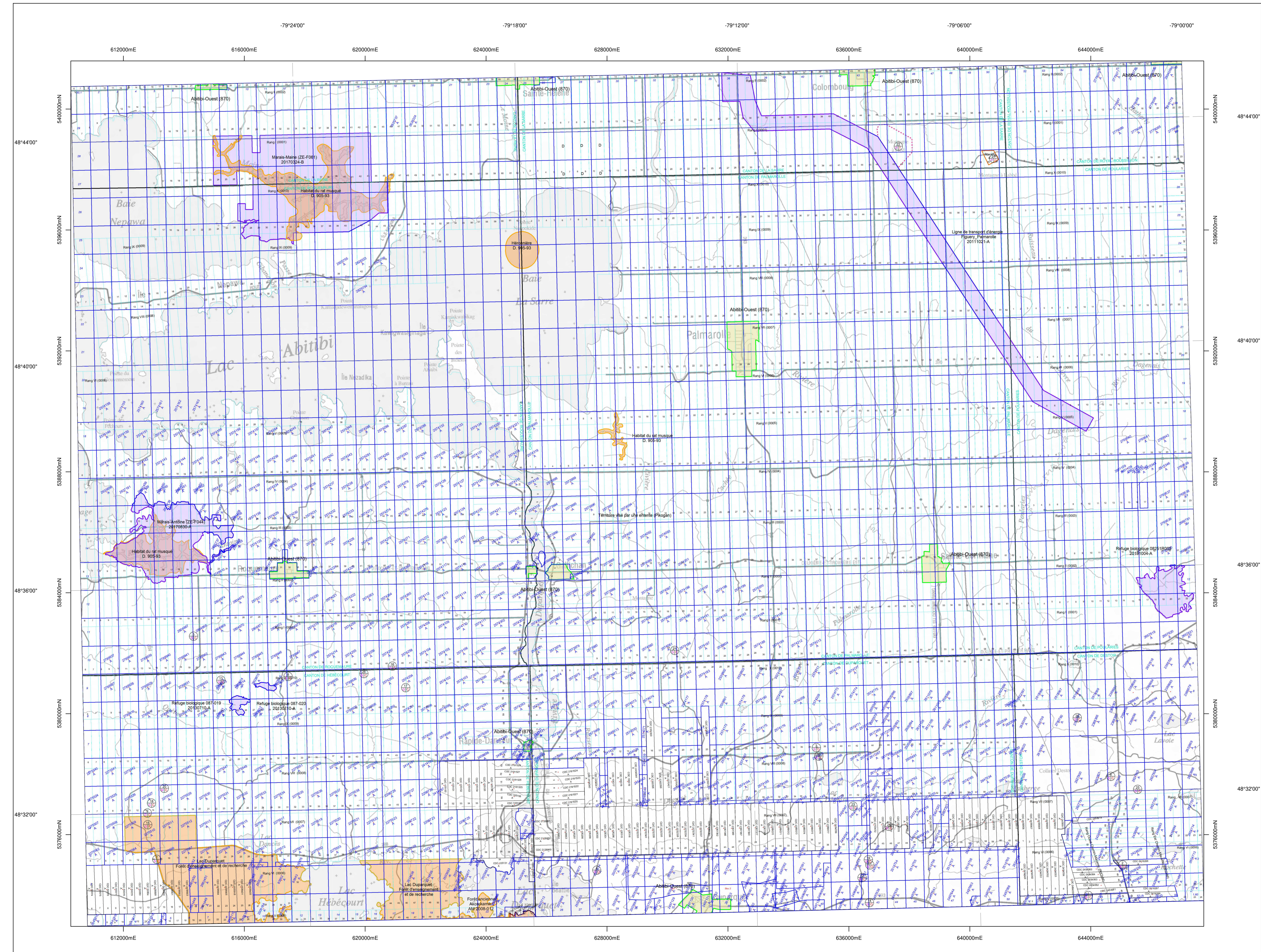
Déclaration moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 est de 12°30' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 1'07"
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 17

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 17

Echelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000
 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.



-79°30'00" -79°24'00" -79°18'00" -79°12'00" -79°06'00" -79°00'00"

612000mE 616000mE 620000mE 624000mE 628000mE 632000mE 636000mE 640000mE 644000mE

537000mN 538000mN 539000mN 540000mN